

SESSION 2024

---

**AGRÉGATION**  
Concours interne et CAER

Section  
**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

Options  
(choix du candidat à l'inscription)  
**Histoire ou Géographie**

**Commentaire, analyse scientifique, utilisation pédagogique**  
de documents historiques ou géographiques fournis au candidat  
dans la discipline choisie par celui-ci au moment de son inscription.

Durée : 5 heures

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

Tournez la page S.V.P.

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

### AGRÉGATION INTERNE HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

► Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :

• **Commentaire en géographie :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1000C	103	0369

• **Commentaire en histoire :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1000C	103	0370

► Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :

• **Commentaire en géographie :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAIH	1000C	103	0369

• **Commentaire en histoire :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAIH	1000C	103	0370





## OPTION HISTOIRE

## COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

**Sujet : Les femmes, les enfants et le monde du travail des années 1830 aux années 1930 (France, Angleterre, Allemagne)**

Liste des documents :

**Document 1 : *Oliver Twist, Les Voleurs de Londres* de Charles Dickens**

Extraits du roman de Charles Dickens, publié en anglais entre 1837 et 1839, traduction française de La Bédollière, Eugène Ardant et C<sup>ie</sup> éditeurs, 1878. Le sous-titre de l'ouvrage traduit en 1878 (*Les Voleurs de Londres*) diffère du titre original (*Le Voyage de l'enfant de la paroisse*).

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, pages 16,17 et 18.

**Document 2 : Loi du 22 mars 1841**

Extrait du document français « Loi du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers ».

Source : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

**Document 3 : Jules Simon, *L'Ouvrière*, 1861**

Extraits de la préface rédigée par Jules Simon pour son ouvrage *L'Ouvrière*, 10 février 1861, Librairie L. Hachette et Cie éditeur.

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, pages I et II puis IV à VII.

**Document 4 : Discours de Clara Zetkin au Congrès de la II<sup>ème</sup> Internationale en 1889**

Extraits du discours de Clara Zetkin prononcé en allemand, traduit en français par Eleanor Marx, fille de Karl Marx.

Source : *Batailles pour les femmes / Clara Zetkin*, dir. Gilbert Badia, éditions sociales, 1980.

**Document 5 : Tableau de la répartition de la population active par grands secteurs d'activités et secteurs spécifiques d'activités en 1896**

Source : *Histoire du travail des femmes*, Françoise Battagliola, La Découverte, 2008, page 28.

**Document 6 : La fabrication des cigares à domicile en Westphalie vers 1910**

Photographie documentaire en lien avec l'entreprise de fabrication de cigares August Blase de Lübbecke.

Source : archives municipales de la ville de Lübbecke, conservées aux archives de Rhénanie du Nord Westphalie (Allemagne).

**Document 7 : *La Semaine de Suzette*, 16 octobre 1913**

Extrait de la planche intitulée « Bécassine cherche du poisson » (le tiers supérieur) dans *La Semaine de Suzette*, un hebdomadaire destiné aux petites filles aisées depuis 1905.

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France, *La Semaine de Suzette* numéro 37, octobre 1913, page 8.

**Document 8 : Carte postale allemande, 1915**

La datation de la carte postale est établie grâce au tampon postal au verso, elle est également distribuée et utilisée en 1916.

Source : collection de cartes postales historiques de l'université d'Osnabrück (Allemagne), Collection Prof. Dr. Sabine Giesbrecht.

**Document 9 : Service de la comptabilité d'Unilever à Londres, 1930-1931**

Photographie datant de l'ouverture du siège social de la nouvelle entreprise Unilever à Londres, sur le quai Victoria.

Source : Historic England Archive.

## **Document 1 : *Oliver Twist, Les Voleurs de Londres* de Charles Dickens**

*Oliver Twist, orphelin dès sa naissance, est confié à la paroisse. A 9 ans, ayant atteint l'âge de travailler, il est transféré au dépôt de mendicité où se déroule la scène.*

[M. Gamfield] épela l'affiche pour la seconde fois, depuis le premier mot jusqu'au dernier ; en portant la main à sa casquette de loutre avec le plus grand respect, il accosta le *monsieur* au gilet blanc en ces termes :

- Pardon, excuse, Monsieur ! Est-ce point ici qu'y n'ia un enfant que la paroisse voudrait mettre en apprentissage ?

- Oui, mon brave homme, dit l'autre avec un sourire gracieux, que lui voulez-vous ?

- Si la paroisse désire lui donner un état agréable et pas fatigant du tout, dans l'art de ramoner les cheminées, par exemple, je le prendrai assez volontiers ; avec ça que j'ai besoin d'un apprenti.

- Entrez, dit l'homme au gilet blanc.

M. Gamfield ayant fait quelques pas en arrière pour donner à son âne un autre coup sur la tête et une nouvelle secousse à la mâchoire, en guise d'avertissement de ne pas bouger pendant son absence, suivit le *monsieur* au gilet blanc dans la salle où Olivier Twist l'avait vu pour la première fois.

- C'est un état bien sale ! dit M. Limbkins lorsque Gamfield eut exprimé de nouveau son désir.

- Il paraît qu'il y a eu déjà de jeunes garçons étouffés dans les cheminées, dit un autre.

- C'est qu'on mouillait la paille avant d'y mettre le feu pour les en faire descendre, dit Gamfield. C'n'est que d'la fumée sans flamme. Avec ça qu'la fumée n'sert de rien du tout pour faire descendre un enfant d'une cheminée, bien au contraire : c'n'est bon qu'à l'endormir, et c'est c'qui d'mande. Les enfants, comme vous savez, messieurs, sont paresseux et ostinés comme l'diable, et n'y a rien de tel qu'une bonne flamme bien vive pour les faire déguerpir. Bien plus, c'est un service à leur z'y rendre parce que, voyez-vous, Messieurs, lorsqu'ils sont engourdis dans la cheminée, d'leur z'y rôtir un peu la plante des pieds, ça n'les en fait dégringoler que plus vite.

L'homme au gilet blanc parut très satisfait de cette explication ; mais un coup d'œil de M. Limbkins réprima sur-le-champ sa gaieté. Les membres du conseil continuèrent à causer entre eux pendant quelques instants, mais si bas que ces mots : *Visons à l'économie, voyons le livre de comptes, faisons imprimer un rapport* furent seuls entendus, parce qu'ils furent répétés souvent et avec beaucoup d'emphase.

Enfin, le chuchotement cessa et les membres du conseil ayant repris tout à la fois leurs sièges et leur dignité, M. Limbkins prit la parole :

- Nous avons considéré votre proposition et nous ne l'approuvons pas, dit-il à Gamfield.

- Pas le moins du monde, dit le *monsieur* au gilet blanc.

- Tout bien réfléchi ; non ! reprirent les autres membres.

Comme M. Gamfield passait pour avoir roué de coups trois ou quatre jeunes enfants qui en étaient morts, il lui vint à l'esprit que, sans doute, les membres du conseil, par un caprice inconcevable, s'étaient imaginé que cette circonstance qui leur était étrangère devait influencer sur leur conduite à cet égard. S'il en eût été ainsi, c'eût été bien contraire à leur manière habituelle de penser et d'agir. Néanmoins, comme il n'avait nullement envie de faire revivre la rumeur publique, il s'éloigna lentement de la table en tournant sa casquette entre ses mains.

- De sorte que vous ne voulez pas me l'donner, Messieurs ? dit-il en s'arrêtant sur le seuil de la porte.

- Non, dit M. Limbkins. Du moins, comme c'est un état sale, nous pensons que vous devriez prendre quelque chose de moins que la somme offerte sur l'affiche.

[*Un marchandage entre Gamfield et le conseil fait passer la somme de cinq livres à trois livres dix shillings.*]

Cependant, après débat, le marché fut conclu, et M. Bumble fut chargé d'amener Olivier Twist avec un acte d'apprentissage qui devait être signé et approuvé par le magistrat dans l'après-midi du même jour.

## **Document 2 : Loi du 22 mars 1841**

Art. 1er : Les enfants ne pourront être employés que sous les conditions déterminées par la présente loi :

- 1° dans les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et dans leurs dépendances ;
- 2° dans toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier.

Art. 2 : Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans.

De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos.

De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur vingt-quatre, divisées par des repos.

Ce travail ne pourra avoir lieu que de cinq heures du matin à neuf heures du soir.

L'âge des enfants sera constaté par un certificat délivré sur papier non timbré et sans frais, par l'officier de l'état civil.

Art. 3 : Tout travail, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, est considéré comme travail de nuit.

Tout travail de nuit est interdit pour les enfants au-dessous de treize ans.

Si la conséquence du chômage d'un moteur hydraulique ou des réparations urgentes l'exigent, les enfants au-dessus de treize ans pourront travailler la nuit, en comptant deux heures pour trois, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin.

Un travail de nuit des enfants ayant plus de treize ans, pareillement supputé, sera toléré, s'il est reconnu indispensable, dans les établissements à feu continu dont la marche ne peut pas être suspendue pendant le cours des vingt-quatre heures.

Art. 4 : Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi.

Art. 5 : Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parents

ou tuteur justifieront qu'il fréquente actuellement une des écoles publiques ou privées existant

dans la localité. Tout enfant admis devra, jusqu'à l'âge de douze ans, suivre une école.

Les enfants âgés de plus de douze ans seront dispensés de suivre une école, lorsqu'un certificat, donné par le maire de leur résidence, attestera qu'ils ont reçu l'instruction primaire élémentaire. [...]

### **Document 3 : Jules Simon, *L'Ouvrière*, 1861**

Le livre qu'on va lire est un livre de morale. Je n'ai voulu, en l'écrivant, qu'ajouter un chapitre au traité du *Devoir*, publié il y a quelques années. M. Louis Reybaud, M. Blanqui, M. Audiganne et, avant eux, M. Villermé, ont fait des enquêtes approfondies sur l'état de l'industrie dans notre pays ; pour moi, je me suis occupé exclusivement du sort des ouvriers, et principalement de celui des femmes. J'ai consacré plus d'une année à visiter les principaux centres industriels, et j'avoue avec tristesse que mes craintes les plus vives ont été partout dépassées. Ce sont des souvenirs qui ne me quitteront plus. [...]

Autrefois l'ouvrier était une force intelligente, il n'est plus aujourd'hui qu'une intelligence qui dirige une force. La conséquence immédiate de cette transformation a été de remplacer presque partout les hommes par des femmes, en vertu de la loi de l'industrie, qui la pousse à produire beaucoup avec peu d'argent, et de la loi des salaires, qui les rabaisse incessamment au niveau des besoins du travailleur. On se rappelle les éloquentes invectives de M. Michelet : « L'ouvrière ! mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès ! » Si on gémit sur l'introduction des femmes dans les manufactures, ce n'est pas que leur condition matérielle y soit très mauvaise. Il y a très peu d'ateliers délétères, et très peu de fonctions fatigantes dans les ateliers, au moins pour les femmes. Une soigneuse de carderie n'a d'autre tâche que de surveiller la marche de la carde et de rattacher de temps en temps un fil brisé. La salle où elle travaille, comparée à son domicile, est un séjour agréable, par la bonne aération, la propreté, la gaieté.

Elle reçoit des salaires élevés, ou tout au moins très supérieurs à ceux que lui faisaient gagner autrefois la couture et la broderie. Où donc est le mal ? C'est que la femme, devenue ouvrière, n'est plus une femme. Au lieu de cette vie cachée, abritée, pudique, entourée de chères affections, et qui est si nécessaire à son bonheur et au nôtre même, par une conséquence indirecte, mais inévitable, elle vit sous la domination d'un contremaître, au milieu de compagnes d'une moralité douteuse, en contact perpétuel avec des hommes, séparée de son mari et de ses enfants. Dans un ménage d'ouvriers, le père, la mère sont absents, chacun de leur côté, quatorze heures par jour. Donc il n'y a plus de famille. La mère, qui ne peut plus allaiter son enfant, l'abandonne à une nourrice mal payée, souvent même à une gardeuse qui le nourrit de quelques soupes. De là, une mortalité effrayante, des habitudes morbides parmi les enfants qui survivent, une dégénérescence croissante de la race, l'absence complète d'éducation morale.

Les enfants de trois ou quatre ans errent au hasard dans des ruelles fétides, poursuivis par la faim et le froid. Quand, à sept heures du soir, le père, la mère et les enfants se retrouvent dans l'unique chambre qui leur sert d'asile, le père et la mère fatigués par le travail et les enfants par le vagabondage, qu'y a-t-il de prêt pour les recevoir ? La chambre a été vide toute la journée ; personne n'a vaqué aux soins les plus élémentaires de la propreté ; le foyer est mort ; la mère épuisée n'a pas la force de préparer des aliments ; tous les vêtements tombent en lambeaux : voilà la famille telle que les manufactures nous l'ont faite. Il ne faut pas trop s'étonner si le père, au sortir de l'atelier où sa fatigue est quelquefois extrême, rentre avec dégoût dans cette chambre étroite, malpropre, privée d'air, où l'attendent un repas mal préparé, des enfants à demi sauvages, une femme qui lui est devenue presque étrangère puisqu'elle n'habite plus la maison et n'y rentre que pour prendre à la hâte un peu de repos entre deux journées de travail.

#### **Document 4 : Discours de Clara Zetkin au Congrès de la II<sup>ème</sup> Internationale en 1889**

Il n'est pas surprenant que les réactionnaires aient une conception réactionnaire du travail féminin. Mais il est extrêmement surprenant de rencontrer, dans le camp socialiste une conception erronée, qui consiste à exiger la suppression du travail des femmes. Le problème de l'émancipation des femmes, c'est-à-dire en dernière instance celui du travail féminin, est un problème économique, et l'on est fondé à attendre des socialistes une meilleure compréhension des problèmes économiques. [...]

Les anciens modes de production avec leurs moyens de travail imparfaits enchaînaient la femme à la famille et limitaient son champ d'action à son foyer. Au sein de la famille, la femme constituait une main d'œuvre extrêmement productive. Elle fabriquait presque tous les objets de nécessité courante. Compte tenu du développement de la production et du commerce de l'époque, il aurait été extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de fabriquer ces articles hors de la famille. Tant que durèrent ces rapports de production, la femme fut productive sur le plan économique. La machine a mis fin à l'activité économique de la femme dans la famille. La grande industrie fabrique tous les articles à meilleur prix, plus rapidement et en plus grande quantité que ne pouvait le faire l'industrie individuelle qui ne disposait que d'outils imparfaits pour une production à très petite échelle. Souvent la femme était obligée de payer la matière première achetée au détail plus cher que le produit fini de la grande industrie. A ce prix d'achat, elle devait ajouter son temps et sa peine, si bien que l'activité productive dans la famille était devenue un non-sens économique, un gaspillage de force et de temps. [...]

Libérée de sa dépendance économique vis-à-vis de l'homme, la femme est passée sous domination économique du capitaliste. D'esclave de son mari, elle est devenue l'esclave de son employeur. Elle n'avait fait que changer de maître. Elle y a toutefois gagné au change ; sur le plan économique, elle n'est plus un être inférieur subordonné à son mari, elle est son égale. Cependant, le capitaliste ne se contente pas d'exploiter la femme elle-même. Il se sert d'elle pour exploiter encore mieux les travailleurs. La main d'œuvre féminine a été dès le départ meilleur marché que la main d'œuvre masculine. Le salaire de l'homme était calculé à l'origine pour subvenir aux besoins de toute une famille, le salaire de la femme, lui, n'a représenté dès le début que l'entretien d'une seule personne et même en partie seulement, parce qu'on escomptait que la femme, en dehors de son travail à l'usine, continuerait à travailler à la maison. Par ailleurs, les biens fabriqués par la femme au foyer avec des moyens de production primitifs ne représentaient, comparés aux produits industriels, qu'une petite quantité du travail social moyen. On en déduisit que la femme avait une capacité moindre et en conséquence sa force de travail fut payée moins. A ces raisons de la payer moins s'ajouta le fait que la femme a, en gros, moins de besoin que l'homme. Mais ce qui fit de la femme une main d'œuvre particulièrement appréciée du capitaliste, ce n'est pas seulement son prix réduit mais aussi sa plus grande soumission. [...]

Mais, abstraction faite des motifs économiques, ce sont avant tout des raisons de principe qui s'opposent à une interdiction du travail féminin. A toute tentative dans ce sens, les femmes doivent opposer la résistance la plus vive et la plus justifiée car elles savent que leur égalité sociale et politique avec l'homme repose uniquement sur l'indépendance économique que leur permet le travail hors du foyer. C'est pour des raisons de principe que nous autres femmes, nous nous élevons avec la plus grande énergie contre une limitation du travail féminin. Comme nous ne voulons absolument pas séparer notre cause de celle des travailleurs en général, nous ne demandons aucune protection particulière si ce n'est celle que le travail exige du capital. Nous n'admettons qu'une seule exception au profit des femmes enceintes, dont l'état exige des mesures particulières de la femme même et de sa progéniture. Non moins qu'il existe une question féminine spécifique, nous nions qu'il existe un problème spécifique des travailleuses.

**Document 5** : Tableau de la répartition de la population active *par grands secteurs d'activités* et secteurs spécifiques d'activités en 1896

	Ensemble	Femmes	Proportion de femmes (%)
	Effectifs (en milliers)		
<i>Pêche</i>	71 624	5 236	7,3
<i>Forêts et agriculture</i>	8 429 306	2 754 593	32,7
Mines	156 376	3 446	2,2
Carrières	70 423	1 313	1,9
<i>Industries extractives</i>	226 799	4 759	2,1
Industries mal désignées	7 756	880	11,3
Industries de l'alimentation	444 573	81 460	18,3
Industries chimiques	84 061	9 143	10,9
Papier, carton, caoutchouc	58 332	24 287	41,6
Industries du livre	82 535	15 749	19,1
Industries textiles proprement dites	901 299	463 217	51,4
Travail des étoffes, vêtement	1 303 649	1 135 553	87,1
Travail des pailles, plumes, crins	34 208	12 260	35,8
Cuir et peaux	334 702	46 453	13,9
Industries du bois	677 593	37 273	5,5
Métallurgie	55 910	794	1,4
Travail du fer, de l'acier, des métaux divers	607 695	31 774	5,2
Travail des métaux fins, bijouterie	26 515	8 198	30,9
Taille de pierres précieuses	4 384	1 717	39,2
Taille et polissage des pierres	55 494	1 773	3,2
Terrassements, construction en pierre	552 578	2 518	0,5
Travail des pierres et terres de feu	145 740	15 898	10,9
<i>Industries de transformation</i>	5 377 024	1 888 947	35,1
<i>Manutention et transport</i>	712 491	160 760	22,6
Commerces divers	1 492 921	555 981	37,2
Commerce forain, spectacles, agences, etc.	57 605	12 645	22,0
Banque, assurances	51 530	2 453	4,8
<i>Commerce, spectacle, banque</i>	1 602 056	571 079	35,6
<i>Professions libérales</i>	338 006	138 460	41,0
Soins personnels	52 087	6 418	12,3
Service domestique	903 051	731 523	81,0
<i>Soins personnels, service domestique</i>	955 138	737 941	77,3
<i>Services de l'État, des départements ou communes</i>	688 782	104 648	15,2
Industrie ou profession inconnue	42 553	16 235	38,2
<i>Ensemble</i>	18 443 779	6 382 658	34,6

Source : Résultats statistiques du recensement des industries et professions (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), Imprimerie nationale, Paris, 1899, t. IV, p. xviii.

**Document 6 : La fabrication des cigares à domicile en Westphalie vers 1910**



**Document 7 : La Semaine de Suzette, 16 octobre 1913**



**Document 8 : Carte postale allemande, 1915**



Traduction : « Les paysans au loin en pays ennemi, les paysannes restées au village, Les uns et les autres ont du fer dans la main et de l'or dans le cœur »

**Document 9 : Service de la comptabilité d'Unilever à Londres, 1930-1931**







## OPTION GEOGRAPHIE

## COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

**Sujet : Franchir les frontières**Liste des documents :**Document 1 : Représentation schématique de Checkpoint 300**

Source : RUGGERI Charlotte [dir.], *Atlas des villes mondiales*, Paris, Autrement, 2020, p. 64.

**Document 2 : Obtenir un visa électronique pour entrer en Arabie Saoudite**

Source : Autorités consulaires saoudiennes en France, mai 2023.

<https://www.visasaudi.sa.com/>

**Document 3 : Extraits de sites internet****Document 3a : Biométrie et gestion du contrôle des identités dans les aéroports**

Source : Site internet de l'entreprise *Idemia*, octobre 2020.

<https://www.idemia.com>

**Document 3b : Entrer en Bulgarie depuis la Macédoine du Nord**

Source : Site internet du service d'information et vente en ligne de la vignette routière bulgare, 2020.

<https://vignettebulgaria.com>

**Document 4 : Franchir la barrière de Ceuta**

Source : GAUDÉ Laurent, *Eldorado*, Paris, Actes Sud, 2006, p. 255-257.

**Document 5 : Le Checkpoint de Qalandiya en Cisjordanie**

Source : DELISLE Guy, *Chroniques de Jérusalem*, Paris, Delcourt, 2011, p. 38-40.

**Document 6 : Représentation par un migrant de son parcours migratoire issue d'un atelier de cartographie participative**

Source : AMILHAT SZARY Anne-Laure et MEKDJIAN Sarah, « Les frontières vues du sol et du ciel, navigation dans un itinéraire migratoire », *Géococonfluences*, septembre 2016.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/carte-a-la-une/carte-a-la-une-les-frontieres-vues-du-sol-et-du-ciel>

**Document 7 : L'espace Schengen : un anniversaire sur fond de fermeture de frontières**

Source : Centre régional d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale, 26 mars 2020.

<https://unric.org/fr/lespace-schengen-un-anniversaire-sur-fond-de-fermeture-de-frontieres/>

**Document 8 : Migrants disparus enregistrés en Amérique septentrionale (depuis 2014)**

Source : Site internet du Projet Migrants Disparus de l'Organisation internationale pour les migrations, août 2023.

[https://missingmigrants.iom.int/fr/region/les-ameriques?region\\_incident=4076&route=All&incident\\_date%5Bmin%5D=&incident\\_date%5Bmax%5D=](https://missingmigrants.iom.int/fr/region/les-ameriques?region_incident=4076&route=All&incident_date%5Bmin%5D=&incident_date%5Bmax%5D=)

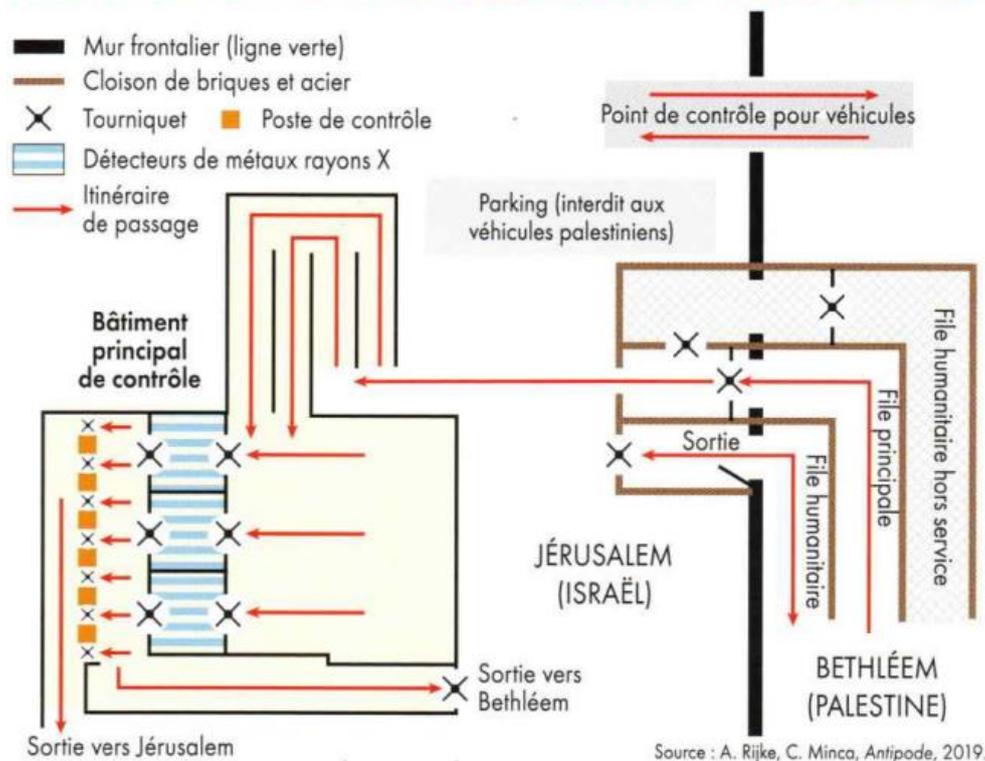
**Document 9 : Pratiques touristiques au passo di Vize/Pfitscherjoch à la frontière entre l'Italie et l'Autriche**

Source : Photographie personnelle, juillet 2023.

Tous les documents numériques ont été consultés en août 2023.

## Document 1 : Représentation schématique de Checkpoint 300

### Checkpoint 300 : une technologie spatiale de pouvoir au cœur de la ville



## Document 2 : Obtenir un visa électronique pour entrer en Arabie Saoudite

Fin 2019, l'Arabie Saoudite a instauré le visa électronique pour **4 raisons de voyage** : *tourisme, événementiel, visite à des proches ou pèlerinage* (Oumra uniquement). Ce visa électronique est disponible pour **49 nationalités**, dont la plupart des pays de l'Espace Schengen, les USA, le Canada et le Royaume-Uni. Il permet des séjours de 1 à 90 jours pendant 1 an (90 jours maximum sur une année).

### Visa à l'arrivée.

Les nationalités éligibles au e-Visa (voir ci-dessous) peuvent également obtenir leur visa à l'arrivée. Le paiement se fait sur place sur des bornes par carte bancaire uniquement. Il en est de même pour les titulaires d'un permis de résidence permanente, de visas britanniques, américains ou Schengen.

Il reste fortement conseillé de faire une demande d'e-Visa pour éviter tout problème à l'arrivée. [...]

### Tarif d'une demande d'e-Visa Arabie Saoudite

**Tarif unique par voyageur : 180€/voyageur dont SAR<sup>1</sup> 494 de frais consulaires [entrées multiples, séjours de 90 jours maximum, valide un an à l'émission]**

**La demande se fait simplement en quelques minutes sur notre formulaire.** Les mineurs doivent voyager avec un majeur. Le passeport du voyageur doit être **valide pendant au moins 6 mois après la date de son arrivée** en Arabie Saoudite. Les titulaires d'e-Visas peuvent visiter l'intégralité du territoire saoudien, à l'exception des villes de La Mecque et Médine réservées aux musulmans. Le pays est ouvert à toutes les obédiences.

### Nationalités éligibles

Utilisez le module ci-dessous pour déterminer si votre nationalité est éligible au visa électronique pour l'Arabie Saoudite. *En cas de doute, n'hésitez pas à utiliser le chat du site.* Les ressortissants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie **ne sont pas éligibles** aux e-Visas, il faut réaliser une demande de visa classique auprès de l'ambassade.

<sup>1</sup> Saudi Riyal (riyal saoudien), unité monétaire de l'Arabie Saoudite.

### **Document 3a : Biométrie et gestion du contrôle des identités dans les aéroports**



« Nous sommes fiers d'avoir soutenu Singapour dans leur quête d'une expérience de traitement des passagers plus sûre, plus flexible et plus efficace pour répondre aux besoins du voyage moderne. Alors que les frontières rouvrent et que les voyages internationaux redémarrent, nous sommes ravis de prolonger notre partenariat de longue date avec Singapour et d'apporter notre expertise en biométrie et gestion des identités pour les aider à faire la transition vers un nouvel avenir du voyage axé sur le numérique. »

*Tim Ferris – Vice-président senior – APAC, Sécurité publique et Identité*

### **Document 3b : Entrer en Bulgarie depuis la Macédoine du Nord**

#### **Gestion des frontières par la Macédoine du Nord et la Bulgarie**

Ces mesures sont nécessaires pour permettre le commerce, le tourisme et le dialogue bilatéral. La Macédoine du Nord et la Bulgarie ont toutes deux amélioré la sécurité et accéléré le passage. Du personnel qualifié, des mesures de surveillance et d'autres initiatives conjointes visant à prévenir la criminalité et l'immigration clandestine sont nécessaires.

#### **Procédures pour les usagers de la route à la frontière entre la Macédoine du Nord et la Bulgarie**

Pour aider les usagers de la route à passer sans encombre, les postes frontières utilisent des technologies telles que le contrôle automatisé des passeports. Les deux pays ont introduit des mesures de coopération, alignant les réglementations pour simplifier le transit. Cela a permis de réduire les temps d'attente pour les véhicules commerciaux. N'oubliez pas que si vous entrez en

Bulgarie du côté de la Macédoine du Nord, vous aurez besoin d'une vignette dès que vous aurez franchi la frontière.

Avant de partir en voyage, assurez-vous d'avoir pris connaissance des éléments suivants :

- Documents de voyage en cours de validité - passeport en cours de validité avec un délai suffisant avant l'expiration.
- Exigences en matière de visa : Vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour entrer dans les pays concernés. Comme la plupart des citoyens de l'UE, les citoyens français n'ont pas besoin de visa pour entrer en Macédoine du Nord.
- Déclaration de douane - Obtenue à la frontière
- Preuve d'hébergement et plans de voyage : Il est conseillé d'avoir une preuve de l'hébergement et des préparatifs de voyage.
- Vaccins et conditions sanitaires - Obtenez des conseils à jour auprès d'une clinique de voyage avant votre départ.
- Conditions monétaires et financières - Veillez à disposer de fonds suffisants pour la durée de votre séjour.

[...]

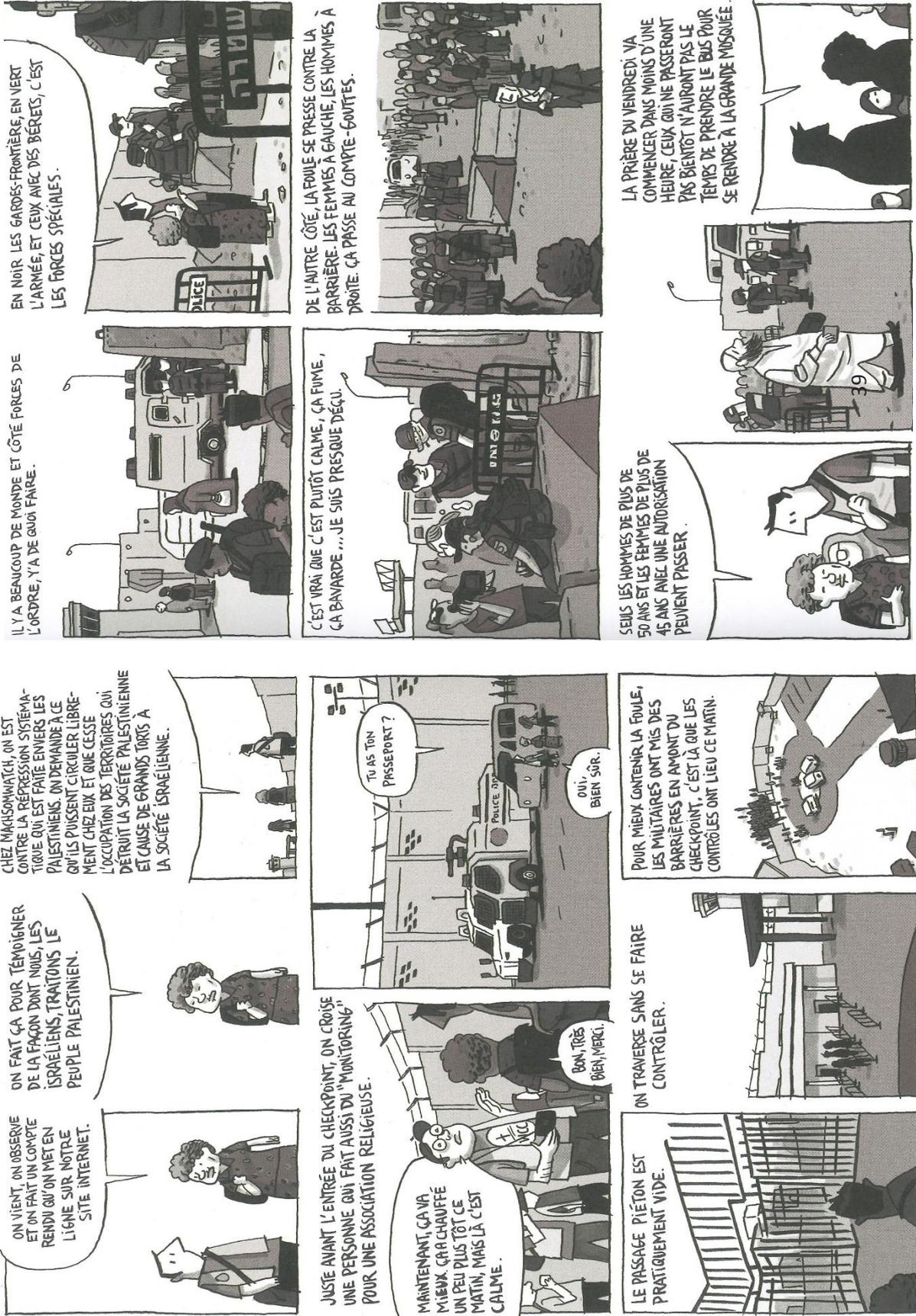
### **Progrès à la frontière entre la Bulgarie et la Macédoine du Nord**

La Macédoine du Nord et la Bulgarie ont toutes deux investi dans l'amélioration des installations, reconnaissant la nécessité d'une infrastructure efficace. En outre, la construction et l'agrandissement des postes frontières ont contribué à moderniser les passages, les rendant efficaces et pratiques. L'intégration de la biométrie et des systèmes de contrôle électronique a permis d'utiliser la technologie pour accélérer le processus.

#### **Document 4 : Franchir la barrière de Ceuta**

Je cours. Je dévale la colline en serrant mon échelle. Je n'en reviens pas que nous soyons si nombreux. Je dépasse des hommes qui soufflent comme moi, avec la même rage. Je cours. Je vais vite. Je suis jeune. Il faut se frayer un passage dans la foule. Tout le monde a les yeux rivés sur la barrière. Les gardes espagnols ont réalisé maintenant. Ils hurlent dans la nuit. Que disent-ils ? Est-ce qu'ils nous ordonnent de nous arrêter ? Rien ne nous arrêtera. Certains d'entre eux se mettent à tirer en l'air. Des coups de sommation certainement. Pour nous intimider. Leurs balles ne nous font pas peur. Ils n'en auront pas suffisamment pour chacun d'entre nous. Je serre fort mon échelle. Je suis maintenant à quelques mètres de la barrière. Je la plaque contre les barbelés. Je n'ai pas le temps de regarder si elle atteint le sommet, je commence à monter. Des dizaines d'autres échelles jaillissent partout autour de moi. Les plus jeunes d'entre nous sont arrivés. L'assaut a commencé. Je monte à toute vitesse. Les barreaux ne cèdent pas mais l'échelle est trop courte. Il reste presque un mètre à franchir. Je m'agrippe au fil qui me fait saigner les mains. Cela n'a pas d'importance. Je veux passer. J'ai le souffle court. Les bras me tirent. Je dois tenir. La barrière est secouée de mouvements incessants. Elle se tord et grince de tous ces doigts qui l'agrippent. Je suis en haut. Il ne me reste plus qu'à passer la jambe pour descendre de l'autre côté. C'est alors qu'ils ont commencé à tirer des grenades lacrymogènes dans le tas indistinct des assaillants. J'entends les cris de ceux qui se cachent les yeux et suffoquent. Mais il y a pire. Les véhicules de la police marocaine arrivent en trombe et nous prennent à revers. Nous sommes maintenant coincés entre les Marocains et la grille. Il faut monter. Il n'y a plus d'autre solution. J'entends les coups de feu. Des corps tombent. C'est alors que je vois Boubakar, sur une échelle, à quelques mètres de moi. A mi-chemin entre la terre et le sommet. Il ne bouge plus. Il est accroché aux barbelés et ne parvient pas à s'en défaire. Des assaillants, sous lui, commencent à hurler. Ils veulent l'agripper pour le faire tomber et qu'il cède sa place. Je ne réfléchis pas. Je descends dans sa direction. En quelques secondes, je suis sur lui et arrache la manche de son pull. Il me regarde avec étonnement. Comme un chien regarde la lune. Je lui hurle de se dépêcher. Il reprend son ascension. Nous sommes tous les deux au sommet, maintenant. Il faut faire vite. La panique s'est emparée de ceux qui sont encore à terre. Pour échapper aux coups des Marocains, ils montent en maltraitant ceux qu'ils dépassent. Chacun tente de sauver sa vie. [...] Les bras me tirent, je n'ai plus de force et me laisse tomber. Je chute. Je sens l'impact dur du sol. Les genoux qui me rentrent dans le ventre. Je suis fatigué mais je sens sous moi cette terre nouvelle et cela me donne une force de conquérant. Nous y sommes presque. Il ne reste plus qu'une grille à monter. Boubakar est à mes côtés. Je le sens respirer comme un gibier après la course. Nous sommes tous les deux là. Je voudrais sourire car je me sens une force de titan. J'ai sauté sur l'Europe. J'ai enjambé des mers et sauté par-dessus des montagnes. Je voudrais embrasser Boubakar mais nous n'avons pas le temps. Il reste une grille à franchir. Il se relève en même temps que moi. A cet instant, le but nous semble proche. Nous ne nous doutons pas que le pire est à venir.

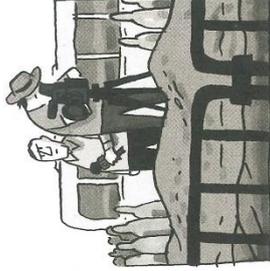
**Document 5 : Le Checkpoint de Qalandiya en Cisjordanie**  
 N.B. La source est en noir et blanc.



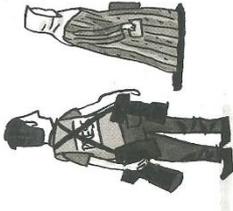
IL Y A AUSSI TOUTE UNE BRO-  
CHETTE DE JOURNALISTES QUI  
PASSENT D'UN CÔTÉ COMME DE  
L'AUTRE DE LA FRONTIÈRE SANS  
ÊTRE ENNUYÉS.



AL JAZEERA EST LÀ, D'AUTRES  
TÉLÉS LOCALES AUSSI.



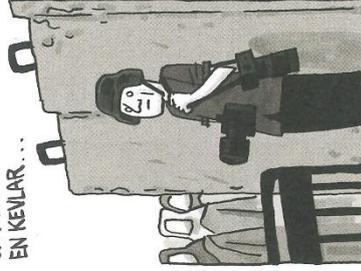
DES PHOTOGRAPHES  
PROFESSIONNELS...



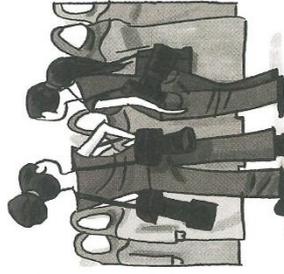
DES AMATEURS...



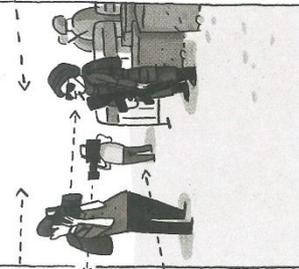
UN AVEC UN CASQUE  
EN KEVLAR...



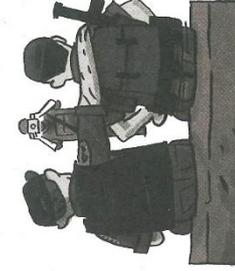
ET DEUX JEUNES ET JULIES FILLES  
QUI ONT L'AIR TOUT DROIT SORTIES  
DE LEUR ÉCOLE DE JOURNALISME.



TOUT LE MONDE PHOTOGRAPHE  
TOUT LE MONDE.



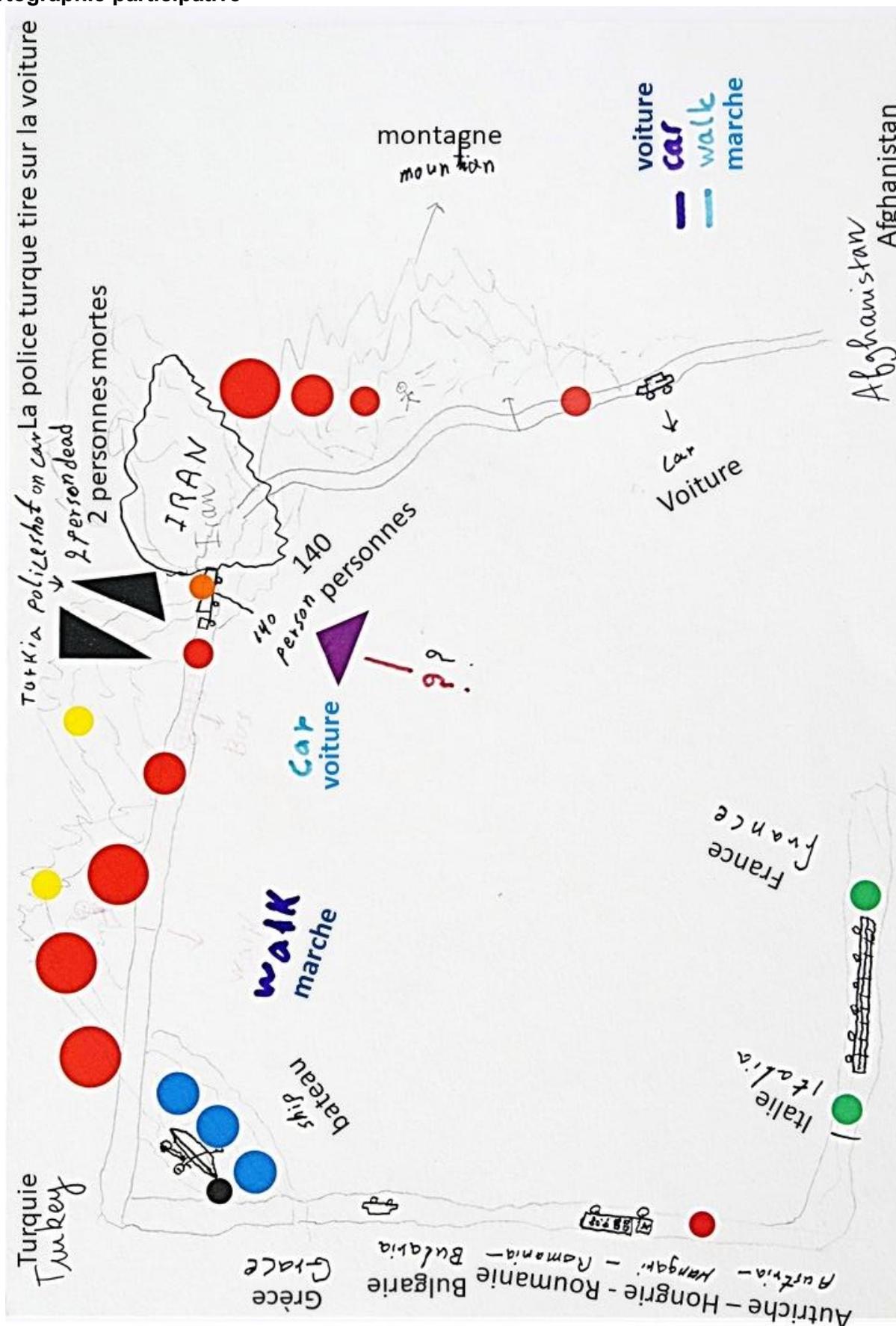
MÊME LES SOLDATS ONT LEURS  
APPAREILS ET PRENNENT  
LA POSE.



ON SE CROIRAIT À LA TOUR  
EIFFEL OU DEVANT LES  
GRANDES PYRAMIDES.

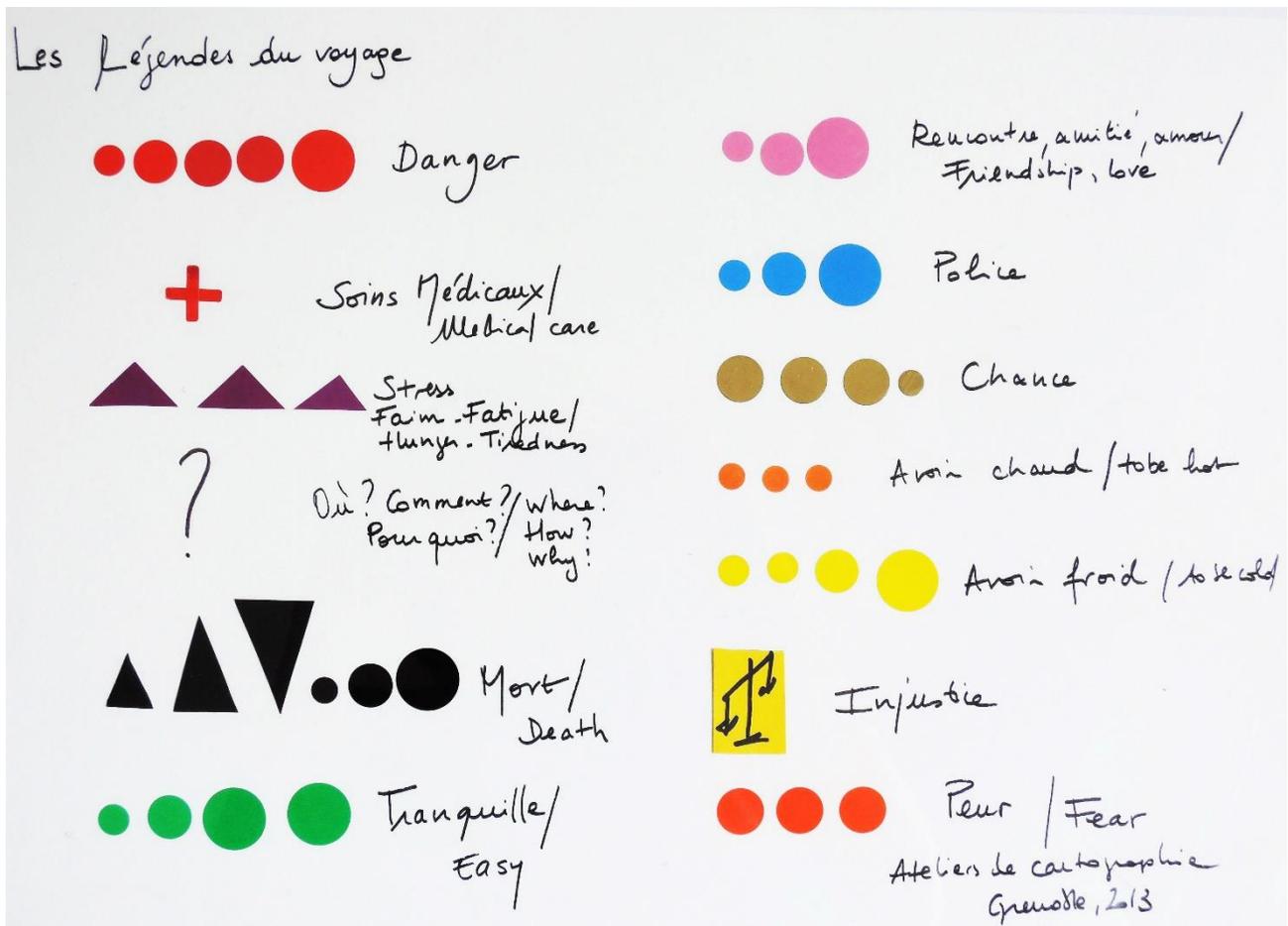


**Document 6** : Représentation par un migrant de son parcours migratoire issue d'un atelier de cartographie participative



## Légende du document 6

N.B. Il s'agit d'une légende générique mise en place dans le cadre de l'atelier de cartographie participative. Tous les figurés ne sont pas mobilisés sur le document 6.



## **Document 7 : L'espace Schengen : un anniversaire sur fond de fermeture de frontières**

### **L'espace Schengen : un anniversaire sur fond de fermeture de frontières**

Il y a 25 ans, les contrôles frontières étaient abolis, permettant la libre circulation des personnes entre sept pays lors de l'entrée en vigueur de l'accord Schengen. Cet « espace » réunit aujourd'hui 26 pays.

Suite à la pandémie du COVID-19, plusieurs pays ont décidé de réintroduire de manière temporaire des contrôles à leurs frontières internes pour limiter la propagation du virus.

L'Espagne et la Hongrie ont fermé leurs frontières terrestres. La Pologne a prolongé mercredi la fermeture de ses frontières jusqu'au 13 avril. La Turquie a fermé ses frontières avec la Grèce et la Bulgarie.

L'Allemagne effectue des contrôles aux frontières avec plusieurs pays – dont la France qui lui applique les mêmes mesures. Elle interdit d'entrée des travailleurs saisonniers étrangers. En revanche, les frontières allemandes restent ouvertes avec la Belgique.

La République tchèque, Chypre, le Danemark, la Lituanie, la Roumanie et la Slovaquie ont fermé leurs frontières aux étrangers (la Slovaquie accepte les Polonais). La Russie a fermé ses frontières terrestres avec la Norvège et la Pologne. L'Autriche a fermé sa frontière terrestre avec l'Italie et la Suisse.

#### **Fermer en « dernier recours »**

[...] Alors que, pour limiter la propagation du nouveau coronavirus, certains pays membres ont décidé de restreindre les passages au sein de cet espace, la Commission européenne estime que cette décision ne doit être prise qu'en « dernier recours. »

L'Union européenne a décidé, sauf exception, le 17 mars de limiter l'accès à ses frontières extérieures.

L'UE a aussi adopté des mesures pour garantir le traitement adéquat des personnes qui doivent voyager et la disponibilité des biens et des services essentiels.

« Nous devons prendre des mesures exceptionnelles pour protéger la santé de nos citoyens. Mais faisons en sorte que les biens et les services essentiels continuent à circuler dans notre marché intérieur », a souligné la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Lors du Conseil européen qui s'est tenu jeudi 26 mars, le président français Emmanuel Macron a prévenu que les fondements de l'Union européenne sont en péril. Selon lui, le principe même de l'espace de libre-circulation né des accords de Schengen est menacé si les Européens prennent des mesures de fermeture non coordonnées des frontières intérieures.

## Document 8 : Migrants disparus enregistrés en Amérique septentrionale (depuis 2014)



CENTRE DES MÉDIAS | EN | FR | ES

QUI SOMMES NOUS DONNÉES FAMILLES DE MIGRANTS PORTÉS DISPARUS PUBLICATIONS CONTACTEZ-NOUS



# 3 795

## MIGRANTS DISPARUS

ENREGISTRÉS DANS AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (DEPUIS 2014)

Leaflet | Tiles © Esri — Source: US National Park Serv

### CAUSE DU DÉCÈS



**667**

Conditions environnementales difficiles / manque d'abris, de nourriture et d'eau adéquats



**472**

Noyade



**279**

Accident de véhicule/décès lié à un transport dangereux



**89**

Violence



**55**

Décès accidentel



**46**

Maladie/manque d'accès à des soins de santé adéquats



**2,187**

Mixtes ou inconnues / Mixtes ou inconnus

### INCIDENTS RÉCENTS

DATE	ROUTE MIGRATOIRE	CAUSE DU DÉCÈS	Morts & portés disparus		Femmes & enfants	SOURCE
			DEAD & MISSING		WOMEN & CHILDREN	
17/08/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		1	Periodico La Voz
17/08/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		1	Periodico La Voz
04/08/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		0	US Border Patrol, Infobae, Dossier Politico
04/08/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		0	Zócalo
01/08/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		0	Zócalo, Super Channel 12, Vanguardia
26/07/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		1	Ecuavisa
24/07/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		1	Telemundo San Antonio, Tiempo Honduras
20/07/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		0	Periodico La Voz, Super Channel 12
18/07/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		0	Zócalo
12/07/2023	Frontière Etats-Unis - Mexique		1		1	Zócalo, Super Channel 12, Periodico La Voz

**Document 9 : Pratiques touristiques au passo di Vize/Pfitscherjoch à la frontière entre l'Italie et l'Autriche**

